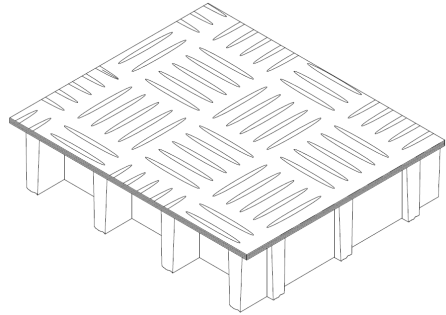


SCH 38/30CH\_IFR

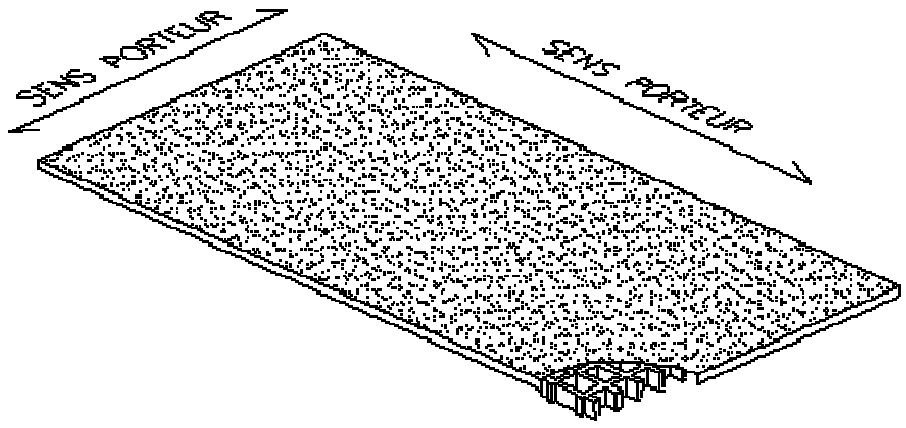
21.09.2017 - Rev. 0

## CAILLEBOTIS MOULÉS

<b>Maille</b>	mm 38 x 38	
<b>Épaisseur</b>	mm 33	
<b>Épaisseur couverture</b>	mm 3	
<b>Épaisseur plat porteur</b>	mm 7 surface supérieure	
	mm 5 surface inférieure	
<b>Couleur</b>	<b>Gris RAL 7004</b> <i>couleur RAL indicative</i>	

<b>Matières premières</b>	<b>Résine polyester</b>	
	<b>Fibre de verre Roving Direct + mat de verre et natte type "E"</b>	
	<b>Charges inorganiques sans halogènes</b>	

<b>Type de résine</b>	<b>Module d'élasticité</b>	<b>Tension de rupture</b>
<b>IFR</b>	15000 MPa	250 MPa

<b>Panneaux standard</b>	
mm 1000 x 2000	
mm 1000 x 4038	
mm 1220 x 3660	
<b>Poids kg/m<sup>2</sup> 23</b>	
<b>tolérance</b>	± mm 5 dimensions du panneau
	± mm 2 épaisseur

<b>Surface</b>	CH	<b>larmée</b>	<b>Antidérapant niveau R10 V4 norme DIN 51130</b>
----------------	----	---------------	---

<b>Réaction au feu</b>	<b>autoextinguible</b>	<b>Spread ≤ 25 norme ASTM E84-98</b>
		<b>Niveau B<sub>fl</sub>-S1 de la norme EN 13501-1</b>

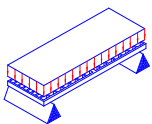
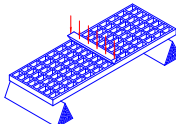
<b>Résistance au vieillissement</b>	<b>Test de vieillissement accéléré avec lumière UV selon ASTM G154-06 passé avec 5 points sur la gamme des gris et sans défauts évidents (test réalisé avec 1500 heures d'exposition aux cycles UV alternés 4 heures à une température de 60° et 4 heures vapeur à 50°C, rayonnés aux lumières UVB 313 nm, rayonnement 0,71 W/m<sup>2</sup>)</b>
	<b>Après l'exposition aux cycles chaud, froid et humidité selon la norme UNI EN ISO 9142/04 (n° 21 cycles type D3) il n'y a aucun défaut résiduel</b>

## CHARGES

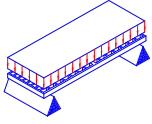
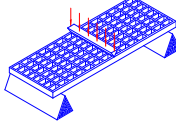
## CARTE

### CHARGES MAXIMALES RECOMMANDÉES

Type de support	<b>Linéaire sur les deux bouts du panneau</b>
Limites déterminées par	<b>Flèche</b> (abaissement avec charge)
<b>la flèche maximale admissible est de 1/200 de la distance entre les appuis</b>	
Selon la norme DIN 24537-3 la flèche du caillebotis chargé ne doit pas être supérieure à 1/200 de la distance entre les supports et la différence la plus grande entre les parties supérieures des surfaces des planchers voisins, ne doit pas être supérieure à 4 mm d'hauteur.	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE			
	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200		Charge avec flèche égale à 1/100	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200
	[cm]	[kg/m <sup>2</sup> ]		[cm]	[kg/m]	
	50	4050	8100	50	1250	2500
	70	1450	2950	70	600	1250
	90	650	1350	90	350	750
	110	350	750	110	250	500
Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles						

Limites déterminées par	<b>Contraintes admissibles</b> (efforts déterminés par les charges)
<b>la contrainte maximale admissible est égale à 1/5 de la contrainte de rupture</b> (coefficient de sécurité égal à 0.20 – la charge de rupture est égale à 5 fois la charge spécifiée)	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE		
	Distance entre appuis	Charge maximale admissible		Distance entre appuis	Charge maximale admissible
	[cm]	[kg/m <sup>2</sup> ]	[cm]	[kg/m]	
	50	6550	50	1600	
	70	3350	70	1150	
	90	2000	90	900	
	110	1350	110	700	
Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles					

- Les caractéristiques spécifiées ci-dessus doivent se considérer comme valeurs de référence pour du matériau standard à la température ambiante. Même si les caractéristiques ne doivent pas se considérer à garantie, elles sont toutefois données par notre expérience et fournies en bonne foi.
- Conformément à la norme DIN 24537-3 le facteur de conversion de sécurité devrait être 0.75 pour l'exposition à l'intérieur, 0.65 pour l'exposition à l'extérieur et 0.50 pour l'exposition en environnement agressif.
- Indépendamment du type d'exposition, la résistance chimique doit être vérifiée en contactant le bureau technique de M.M. srl.
- Dans le cas de charges élevées il faut toujours vérifier la résistance à la compression.